

## **COMPTE RENDU DE LA COMMISSION D'APPEL SAISON 2021-2022**

Au cours de la saison 2021-2022, la Commission d'Appel du District de Football de Haute Loire, a eu à traiter quatre dossiers.

Sur ces quatre dossiers :

- La Commission a confirmé 2 décisions de la Commission de Discipline ou Sportive.
- En a réformé 1 pour partie.
- Le dernier étant en cours.

On peut donc considérer que les décisions prises par les différentes commissions Discipline ou Sportive au cours de la saison, ont été des décisions justes.

Je remercie tout particulièrement les membres de la commission d'Appel pour leur présence au cours des réunions, ainsi que la justesse de leurs jugements.

Je précise que pour interjeter appel d'une décision, tout club, doit le faire de façon officielle par l'intermédiaire de la boîte mail qui leur a été attribuée.

Tout appel qui sera effectué par une boîte mail personnelle sera rejetée, en vertu du règlement des championnats du DFHL, article 30 paragraphe 1.

Bonnes vacances à tous.

Jean Claude ROUVIER  
Président Commission d'Appel